

Comité Technique Local (CTL) du 13 septembre 2016

Un Comité Technique Local de la DISI Paris-Normandie était convoqué mardi 13 septembre 2016. Premier CTL animé par notre nouveau directeur Philippe Merle, assisté de son adjoint Ludovic Robert nouvellement arrivé.

Bilan d'Activité 2015

Nous avons trouvé surprenant que le directeur et son adjoint, arrivés en juin et juillet 2016, figurent dans l'organigramme de l'activité 2015.

Nous constatons que les effectifs baissent d'année en année : *déficit de 81 agents en 2015 par rapport à l'effectif théorique* malgré les 10 nouvelles suppression d'emploi de l'année. La situation est pire qu'en 2014, le taux de vacance d'emploi s'aggrave. Trois ESI (Nanterre, Versailles Chantiers et Versailles St Cloud) ont des situations plus critiques que les autres établissements, avec plus de 20 % d'emplois vacants !!!

Notre nouveau directeur nous explique que l'ESI de Nanterre n'est pas attractif. Les missions de développement sont en concurrence avec la centrale située à l'est de la région (Noisiel, Noisy et Montreuil). Quitte à s'installer en région parisienne, autant bénéficier du régime indemnitaire le plus favorable, c'est à dire celui de centrale !!!

Pourquoi ne pas donner le même régime indemnitaire aux agents qui exercent le même métier ?
Devinez la réponse ...

2015 a été une année compliquée pour la DISI Paris Normandie, beaucoup de départs et peu d'arrivées. 2016 a un meilleur équilibre entre les départs et les arrivées. Tous les ESI ont eu des arrivées.

A noter, que les deux assistants de prévention ont quitté la DISI, en juillet et en septembre, ceci suite à promotion.

Corinne Nunès Ferreira remplace Valérie Moureaux Tassilly pour les ESI 14 et 76

Elodie Fargeau remplace Olivier Taconet pour les ESI 45, 78 et 92

Point d'étape sur le bilan de la formation professionnelle :

Les représentants de Solidarités Finances Publiques ont rappelés, une fois de plus, que l'e-formation ne doit pas se substituer à la formation présentielle.

Si l'e-formation peut s'appliquer à l'apprentissage de certains logiciels bureautiques (ex Libre Office ...), elle ne saurait avoir la même utilité lorsqu'il s'agit de répondre à des besoins très spécifiques métiers. Dans ce dernier cas, *il s'agit en réalité de présentation mais pas véritablement de formation.*

Notre directeur partage notre avis. L'e-formation n'est pas adaptée à tous les domaines, d'ailleurs notre nouvelle assistante de prévention suivra une formation présentielle.

Il est aussi constaté que les agents n'utilisent pas les salles d'e-formation, certains préfèrent effectuer leur formation depuis leur poste de travail.

Vos représentants Solidarités Finances Publiques en Comité Technique Local :

<u>Titulaires :</u>		<u>Suppléants :</u>	
Carole BAILLY	ESI ORLEANS	Isabelle TROUILLARD	ESI ORLEANS
Patrick PIMONT	ESI VERSAILLES St Cloud – CID Cergy	Marie-France FORNAY	ESI VERSAILLES Chantiers
Jean-Luc DEBON	ESI CAEN	Martine ROELAS	ESI ORLEANS

Point sur le budget :

Nous avons, une fois encore, rencontré des difficultés à analyser le budget. Ce dernier n'est pas présenté avec les mêmes postes que ceux examinés au CTL budget.
Cette année cependant, nous pouvons attribuer un bon point à l'administration, car contrairement à l'an dernier, les chiffres correspondent avec ceux du CTL budget.

En ce qui concerne les travaux effectués dans les ESI, nous avons quelques questionnements :

Est-ce en vue d'un relogement d'agents que le grenier de l'ESI Versailles Chantiers a été rénové ?
Quel mauvais esprit ces représentants de Solidarités Finances Publiques !!!
L'administration, à ce jour, n'a pas encore décidé quel usage sera fait de ce grenier.

Mais comment ne pas se poser de questions lorsque l'on sait que dans le cadre de la rationalisation du parc immobilier, une étude capacitaire est en cours sur Versailles Chantiers.

Le transfert des agents de l'ESI Versailles St Cloud, tout au moins ceux du site Montcalm, dans les locaux de Versailles Chantiers semble prévisible.

En ce qui concerne le plan directionnel de contrôle interne :

Encore un bon point pour la DISI Paris Normandie : 100 % de réalisation du plan directionnel de contrôle interne (PDCI). Bravo !!!

Attention, les contrôles ont été effectués, mais le contenu du contrôle n'apparaît pas.
Nos collègues de Caen, ont manifesté leur mécontentement suite à l'abandon de leurs travaux NEPTUNE V2, en ne remplissant plus CORE pendant plusieurs mois, et aucune trace nulle part.
C'est ce que nous appelons la transparence !

Le bilan d'activité 2015 est à votre disposition sur l'intranet de la DISI Paris Normandie.

Fermeture de l'atelier éditique de Versailles Chantiers fin 2016 (pour avis)

La fermeture de l'atelier éditique de Versailles Chantiers se trouve être dans la continuité des fermetures des ateliers éditiques. La fermeture a été annoncée lors du groupe de travail informatique du 31 mai 2016.

Les productions liées au domaine RH seront transférées à un autre ESI. Lequel ? C'est encore l'inconnu. Ce sera décidé d'ici la fin de l'année !!!

Les autres productions ont été arrêtées fin août, sans aucune difficulté, l'ESI faisant du délestage d'autres ESI.

A nos interrogations sur le respect du calendrier, notre directeur, nouvellement arrivé, n'a aucune inquiétude et fait confiance à la direction générale.

En ce qui concerne la gestion des personnels :

Deux agents ayant des qualifications informatiques (1 Agent de traitement et 1 Dactylo) assureront ponctuellement un renfort pour les opérations liées à Fidji-stock. De ce fait, ils conserveront leur régime indemnitaire actuel.

Le troisième agent C, agent technique, conservera sa rémunération actuelle à travers le dispositif de garantie de rémunération dans le cadre de l'accompagnement des réformes et la mise en œuvre de l'indemnité d'accompagnement à la mobilité. Il bénéficiera de ce régime pendant 3 ans.

Vos représentants Solidarités Finances Publiques en Comité Technique Local :

<u>Titulaires :</u>		<u>Suppléants :</u>	
Carole BAILLY	ESI ORLEANS	Isabelle TROUILLARD	ESI ORLEANS
Patrick PIMONT	ESI VERSAILLES St Cloud – CID Cergy	Marie-France FORNAY	ESI VERSAILLES Chantiers
Jean-Luc DEBON	ESI CAEN	Martine ROELAS	ESI ORLEANS

Les représentants Solidaires Finances Publiques ont voté **CONTRE** cette nouvelle fermeture, ainsi que la CGT. FO s'est abstenu.

A noter aussi que les collègues de Caen, qui suite à la fermeture de leur atelier éditique au 31/12/2015, ont rejoint la DRFIP du Calvados, bénéficieront du même régime IAM avec effet rétroactif au 01/01/2016 et ceci pendant 3 ans.

Ce régime est cependant bien moins favorable que celui du dispositif d'accompagnement de la fermeture des ateliers éditiques GP prorogé jusqu'au 31/12/2014. A ce titre nous avons rappelé les propos du directeur du SSI lors du dernier GT informatique qui laissé entendre la possibilité de prolonger ce dispositif.

Fermeture de l'AT ordonnateurs de Versailles St Cloud (pour avis)

L'AT ordonnateurs de Versailles St Cloud fait partie d'un PUV avec la DISI Pays du Centre.

Ce PUV est composé de 20 personnes, il a connu en 2014 et 2015 de très fortes charges.

Les représentants Solidaires Finances Publiques ont rappelé les difficultés de l'AT de l'ESI Versailles ST Cloud liées aux manques d'effectifs et aux nombreux appels. Problèmes de surcharge de travail par ailleurs identifiés dans le DUERP.

Le directeur signale que de nombreuses mesures de simplification ont été mises en œuvre. Ces dernières ont ainsi permis une diminution des appels. L'assistance téléphonique a ainsi retrouvé une charge normale.

Alors pourquoi fermer ?

Pour notre directeur, une AT, même au sein d'un PUV, ne peut pas fonctionner correctement si elle n'a que 2/3 agents.

Les représentants Solidaires Finances Publiques s'inquiètent dans ce cas sur le sort de l'AT Gestion Publique de Rouen Jean-Moulin, qui se trouve exactement dans la même situation. En PUV, avec l'ESI de Toulouse : 8 agents à Toulouse et 2 à Rouen Jean-Moulin.

Et là, surprise, ce n'est pas la même chose. A Rouen Jean-Moulin, les compétences ne sont pas partagées dans le PUV.

Mais au fait, *la mise en place des PUV, ce n'était pas pour maintenir de petites structures dans les ESI ???*

Pour notre directeur, toujours optimiste, aucune inquiétude à avoir. Et oui, dans le cadre du nouveau marché de téléphonie, tous les sites ont été recensés et Rouen Jean-Moulin est bien pris en compte.

Solidaires Finances Publiques, s'interroge sur l'avenir des 3 agents de l'AT ordonnateur.

En ce qui concerne les agents :

Un agent C PAU a anticipé cette fermeture, il a rejoint une autre DISI dans le cadre du mouvement de mutation.

L'autre agent C PAU a souhaité intégrer la CID 78.

Pour l'inspecteur analyste, l'administration lui a proposé de rejoindre le service intégration de l'ESI Versailles Chantiers.

A notre interrogation sur les emplois du TAGERFIP, où aucun emploi de A analyste n'existe à Versailles Chantiers. Notre directeur, nous explique qu'il s'agit d'une reconversion suite à la fermeture d'un service et dans ce cas, la qualification n'est pas prépondérante. Le TAGERFIP sera mis à jour prochainement.

Vos représentants Solidaires Finances Publiques en Comité Technique Local :

<u>Titulaires :</u>		<u>Suppléants :</u>	
Carole BAILLY	ESI ORLEANS	Isabelle TROUILLARD	ESI ORLEANS
Patrick PIMONT	ESI VERSAILLES St Cloud – CID Cergy	Marie-France FORNAY	ESI VERSAILLES Chantiers
Jean-Luc DEBON	ESI CAEN	Martine ROELAS	ESI ORLEANS

Solidaires Finances Publiques s'interroge alors sur ce renforcement du service intégration. Pourquoi renforcer un service dont la fermeture est prévue dans 2 ans (basculement d'AGORA dans SIRHIUS) ???

Quand on sait que lors de leur entretien professionnel, tous les agents du service intégration ont entendu le même discours :

- commencer à réfléchir à votre reconversion, demander des formations si nécessaire ...
- préparer des concours, etc.....

En outre, pourquoi avoir enlevé un inspecteur PSE expérimenté en juin 2016 ?

Et bien, nous avons de la chance, notre nouveau directeur est en discussion avec la direction générale pour maintenir les activités du service d'intégration. Mais comme l'habitude est de transférer des missions d'un ESI à un autre, ou d'une DISI à une autre, qui sera l'heureux élu ?

La réponse vous sera donnée prochainement.

Les représentants Solidarités Finances Publiques ont voté CONTRE cette nouvelle fermeture de service, ainsi que la CGT. FO a voté POUR.

Regroupement du CSP/FACT de la DRFIP45 à l'ESI Orléans

Une réflexion a été menée depuis quelques mois par SPIB-2C, la DISI Paris-Normandie et la DRFIP du Loiret sur l'intérêt d'installer 2 services de la DRFIP du Loiret dans les locaux de l'ESI d'Orléans, dans le cadre de la rationalisation du parc immobilier.

Les services du CSP et du SFACT, composés de 40 agents, devraient ainsi rejoindre l'ESI d'Orléans dans le courant du second semestre 2017.

L'opération ayant été validée par la direction générale, le lancement du projet a donc débuté.

Un maître d'oeuvre, sélectionné fin septembre, aura en charge la désignation globale du projet d'installation, la réalisation des appels d'offres, le suivi et la réception des travaux.

Une réunion d'information a donc eu lieu à l'ESI d'Orléans le 14 septembre et Mr Merle accompagné de Mr Robert, a détaillé les opérations basées sur les principes suivants :

- juste répartition de l'espace : il convient que chaque service dispose d'un espace en rapport avec ses effectifs et ses missions,
- conservation de l'unité des services : il sera demandé au maître d'oeuvre de proposer un aménagement qui permette à chaque service de rester regroupé,
- limitation des déplacements des agents et des modifications d'agencements.

Des groupes de travail vont être mis en place prochainement :

Un groupe de travail spécifique à l'ESI d'Orléans, associant chaque service concerné par le déménagement.

Un groupe de travail spécifique aux deux services de la DRFIP du Loiret.

Un groupe de travail DISI/DRFIP, regroupant les règles de vie commune.

L'information et l'association des organisations syndicales sera réalisé également lors des CHS-CT et CTL.

Le médecin de prévention du Loiret ainsi que l'ISST sont dorénavant et déjà venus visiter l'ESI d'Orléans.

Vos représentants Solidarités Finances Publiques en Comité Technique Local :

<u>Titulaires :</u>		<u>Suppléants :</u>	
Carole BAILLY	ESI ORLEANS	Isabelle TROUILLARD	ESI ORLEANS
Patrick PIMONT	ESI VERSAILLES St Cloud – CID Cergy	Marie-France FORNAY	ESI VERSAILLES Chantiers
Jean-Luc DEBON	ESI CAEN	Martine ROELAS	ESI ORLEANS

Organisation du pilotage fonctionnel CID/SIL 78, 95 (pour avis)

Lors de la mise en place des DISI un schéma organisationnel a été mis en place. Dans les villes où existaient 2 ESI, la gestion de l'assistance de proximité a été scindée en 2, l'un des établissements ayant la charge de la CID et l'autre ayant celle du SIL. A charge pour les responsables des deux équipes CID et SIL de coordonner les interventions de leurs équipes.

Depuis 5 ans, c'est ce schéma qui s'applique sur les résidences de Rouen et Versailles. Pourquoi le changer maintenant ?

Notre nouveau directeur s'empresse alors de nous expliquer qu'il ne s'agit pas de fusionner les missions CID/SIL mais simplement de confier le pilotage fonctionnel à un seul IDIV assistance, au cas particulier celui de l'ESI Versailles Chantiers. « Ce nouveau schéma devrait permettre de clarifier l'organisation de l'assistance auprès des directions départementales des Yvelines, du Val d'Oise et du SDNC en leur offrant un interlocuteur unique et **de faire face à la vacance** du poste IDIV assistance de l'ESI Versailles St Cloud ».

A quand la suppression du poste IDIV de l'ESI St Cloud ???

Quant à la charge de travail de l'IDIV assistance de Versailles Chantiers, aucun souci, tout a été étudié par le responsable de l'ESI !!!

L'administration a alors été interpellée sur le schéma organisationnel de l'assistance de proximité à Rouen, eu égard au fait, que nous sommes exactement dans le même schéma que celui initialement mis en place sur Versailles : un IDIV assistance pour la CID à Rouen Jean Moulin et un IDIV assistance pour le SIL à Rouen Les Mouettes.

Là, aux dires de notre directeur, nous ne sommes pas dans le même contexte. Il manque un IDIV à Versailles. Vous l'aurez compris, *à Rouen, aucun besoin d'un interlocuteur unique !!!*

Ce nouveau schéma versaillais est bien mis en place pour gérer le déficit d'emplois.

Les représentants Solidarités Finances Publiques ont voté CONTRE cette nouvelle organisation qui a pour seule finalité la suppression à terme d'un emploi supplémentaire. La CGT a voté CONTRE également et FO s'est abstenu.

Point sur l'apprentissage

La DISI accueille 7 apprentis pour l'année scolaire 2016-2017 ou plus :

- 1 à l'ESI de Caen, contrat de 3 ans, diplôme préparé Niveau I, service développement
- 1 à l'ESI de Nanterre, contrat d'un an, diplôme préparé Niveau II, service développement
- 1 à l'ESI de Orléans, contrat d'un an, diplôme préparé Niveau III, service Administration réseaux et gestion des serveurs
- 1 à l'ESI de Rouen Jean-Moulin, contrat de 2 ans, diplôme préparé Niveau III, service Assistance et maintenance informatique
- 1 à l'ESI de Rouen les Mouettes, contrat de 3 ans, diplôme préparé Niveau I, service développement
- 1 à l'ESI de Versailles Chantiers, contrat d'un an, diplôme préparé Niveau III, service Administration réseaux et gestion des serveurs
- 1 à l'ESI de Versailles St Cloud, contrat d'un an, diplôme préparé Niveau II, service développement

Vos représentants Solidarités Finances Publiques en Comité Technique Local :

<u>Titulaires :</u>		<u>Suppléants :</u>	
Carole BAILLY	ESI ORLEANS	Isabelle TROUILLARD	ESI ORLEANS
Patrick PIMONT	ESI VERSAILLES St Cloud – CID Cergy	Marie-France FORNAY	ESI VERSAILLES Chantiers
Jean-Luc DEBON	ESI CAEN	Martine ROELAS	ESI ORLEANS

Les apprentis badgent afin de pouvoir justifier leur nombre de jours de présence auprès de leur centre de formation.

Pour les apprentis qui effectuent leur formation dans un service d'assistance (SIL/CID), ils n'ont pas le droit de conduire les véhicules de l'administration et n'ont pas le droit d'utiliser leur véhicule personnel pour effectuer une intervention sur site. Ils ont droit aux frais de déplacement (via l'application FDD) comme leurs collègues.

Les maîtres d'apprentissage bénéficient d'une formation de 2 fois 1 jour et d'une autorisation d'absence pour participer à la présentation du rapport de fin de stage de leur apprenti.

Les représentants Solidarités Finances Publiques rappellent, pour les maîtres d'apprentissage utilisant l'application CORE, que cette charge de travail doit être clairement identifiée et chiffrée.

Point sur le parcours d'assistance rénové (PAR)

La note de GF3B de juillet 2016 généralise le parcours d'assistance rénové à l'ensemble des SPF.

Une expérimentation a été conduite à compter du 19 octobre 2015 pour les Services de Publicité Foncières des départements 27, 45, 76, 92 et 95, tous rattachés à l'AT SPF de Rouen Les Mouettes.

Le PAR permet aux utilisateurs d'accéder à un portail web, afin de s'auto-dépanner grâce à des fiches de résolution d'incidents. En cas d'absence de réponse au problème rencontré, l'utilisateur saisira un formulaire simplifié, ne devant plus téléphoner à son AT.

Après la « désintoxication des contribuables du guichet », *le temps est venu de la désintoxication des utilisateurs de leur AT.*

Les représentants de Solidarités Finances Publiques constatent que ce nouveau dispositif permettra à l'AT de mieux gérer ses flux. Il n'y aura cependant aucun impact sur la plage d'ouverture des AT, l'engagement de service reste le même 8h -18h.

Nous avons alors interrogé l'administration sur plusieurs points :

- Quel est le retour des utilisateurs ?
- Combien d'utilisateurs se sont auto-dépannés ?
- Combien de formulaires envoyés à l'AT ?
- Combien de formulaires traités sans rappel de l'utilisateur par l'AT ?

Notre directeur n'a communiqué aucun chiffre, mais « l'expérimentation est positive, la généralisation peut donc commencer ».

Le PAR sera généralisé à l'ensemble des directions entre fin octobre 2016 et février 2017.

Par ailleurs, la DISI Paris Normandie, en bonne élève, étudie déjà la mise en place du PAR à l'AT Support Direction.

Comme à chaque fois, lors de chaque nouvelle expérimentation du point de vue de l'administration, le bilan est toujours positif.

On peut cependant s'interroger sur la généralisation du PAR, celle-ci tiendra-t-elle compte des spécificités propre à chaque AT ?

Comment les problématiques éventuelles seront-elles gérées ?

Comme toujours, nous n'avons pas eu de réponse à toutes nos questions car des réflexions sont en cours.

Vos représentants Solidarités Finances Publiques en Comité Technique Local :

<u>Titulaires :</u>		<u>Suppléants :</u>	
Carole BAILLY	ESI ORLEANS	Isabelle TROUILLARD	ESI ORLEANS
Patrick PIMONT	ESI VERSAILLES St Cloud – CID Cergy	Marie-France FORNAY	ESI VERSAILLES Chantiers
Jean-Luc DEBON	ESI CAEN	Martine ROELAS	ESI ORLEANS

Comme d'habitude, une fois de plus, les agents (utilisateurs et assistants) devront s'adapter.

Questions diverses initiées par le directeur

Innovation avec notre nouveau directeur, certains sujets ne sont pas des points à l'ordre du jour mais sont présentés en questions diverses.

- Immobilier Caen

Le responsable de l'ESI de Caen, M. Cornec, est venu spécialement pour présenter l'avancée des travaux effectués par les entreprises (peinture, sol, plomberie, électricité ...) et qui ont débuté en Août.

Aucune alerte sur le planning, les travaux devraient se terminer fin octobre.

L'emménagement dans les locaux pourrait avoir lieu 2ème quinzaine de novembre.

Les représentants de Solidarités Finances Publiques rappellent que le CHSCT est en attente de réponses de la part de la direction suite à un vote majoritairement défavorable.

Bonne nouvelle pour certains agents, ce déménagement leur permettra de bénéficier de la prime de restructuration de service (PRS).

Qui bénéficiera de cette prime ?

Tous les agents affectés à l'ESI de Caen à la date du déménagement SAUF :

- ceux qui ont moins d'un an de présence
- pour les couples, concubins, pacsés : un seul agent pourra en bénéficier
- l'agent ne doit pas se rapprocher de chez lui (calcul de ville à ville)
- l'agent doit rester 1 an (pour un départ en retraite, le montant est proratisé)

Les exceptions étant nombreuses, nous vous conseillons de lire le tract Solidarités Finances Publiques : « Restructuration de services et mobilité : point info sur la PRS » du 8 avril 2016.

La RH va écrire à chaque agent début octobre pour lui indiquer s'il est concerné ou non, avec versement sur la paye de novembre.

- démarche de rationalisation du parc PC

Une note de la DG fixe le ratio ordinateur/agent par direction : entre 1,30 et 1,34 alors que la moyenne actuelle est de 1,40.

Les CID doivent accompagner les directions, pour que ces dernières atteignent prochainement le ratio fixé. La DISI est également concernée.

Il est aussi rappelé que tous les postes doivent migrer en Windows 7. Il n'y aura plus de FULL internet sur les postes Windows XP à compter de janvier 2017.

- point d'avancement de la concentration des environnements ZOS

La machine est hébergée à Tours.

Amiens : Exploitation Système (ES) des partitions FF (précédemment à Orléans)

Rouen Jean Moulin : Exploitation Système (ES) des partitions GP (exploités sur plusieurs ESI)

Rencontre entre équipes d'Orléans et Amiens Fief : la mise en production a été réalisée en binôme Orléans-Amiens, puis réalisée par les PSE d'Amiens Fief sur l'ensemble des produits.

Vos représentants Solidarités Finances Publiques en Comité Technique Local :

<u>Titulaires :</u>		<u>Suppléants :</u>	
Carole BAILLY	ESI ORLEANS	Isabelle TROUILLARD	ESI ORLEANS
Patrick PIMONT	ESI VERSAILLES St Cloud – CID Cergy	Marie-France FORNAY	ESI VERSAILLES Chantiers
Jean-Luc DEBON	ESI CAEN	Martine ROELAS	ESI ORLEANS

Les PSE de l'ES d'Orléans continuent d'assister leurs collègues d'Amiens. Ils seront ré-affectés au sein de l'ESI, éventuellement sur l'exploitation applicative MAJIC.

Le déficit de A PSE à Orléans va encore augmenter avec un futur retraité et une promotion IDIV susceptible de partir début 2017.

- rattachement de l'ESI Fort de France à la DISI Sud-Est

Eu égard à la refonte des régions, L'ESI de Martinique rattaché à la DISI Paris-Normandie est regroupé avec les autres DOM sur la DISI Sud-Est.

- opération NUMFLUX à l'ESI d'Orléans

NumFlux consiste en la numérisation des copies d'extrait d'actes adressés par les SPF ou SIE et hors procédures téléactes.

145 000 documents ont été reçus à l'ESI d'Orléans, ce qui représente environ 900 000 pages.

Une fois les documents numérisés, ils sont chargés dans la base atlas afin d'alimenter les différentes applications de la DGFIP.

Les représentants de solidaires Finances Publiques demandent si l'afflux de stock de papier est gérable au niveau de l'ESI.

Mr Laures répond par l'affirmative dans la mesure où le sous-sol dispose d'un espace de stockage suffisant.

Questions diverses des organisations syndicales

- frais de déplacement

Une nouvelle fois, les représentants de Solidaires Finances Publiques ont signalé les problèmes de remboursement pour les agents venant à Versailles, considérée comme ville de province (55 € la nuit).

Ce dé-remboursement existe depuis la mise en place de l'application FDD. Auparavant, dans AGORA, Versailles était bien ville limitrophe des départements de région parisienne.

Et là, c'est du réglementaire. La RH applique les textes !!!

Il est intolérable que les agents payent de leur poche pour venir en formation ou jouer leur rôle de représentant du personnel.

- transfert d'un A PSE-CRA de l'ESI St Cloud à la DISI siège sur un emploi de A administratif

C'est au cours de la réunion informelle de rentrée, le 6 septembre dernier, initiée par notre directeur que nous avons appris le transfert d'un agent de l'ESI de St Cloud à la DISI siège. Il ne s'est pas attardé sur la qualification de cet agent.

C'était sans compter sur les représentants de Solidaires Finances Publiques qui défendent le respect des qualifications et du TAGERFIP.

Les représentants de Solidaires Finances Publiques s'inquiètent du régime indemnitaire de cet agent.

Vos représentants Solidaires Finances Publiques en Comité Technique Local :

<u>Titulaires :</u>		<u>Suppléants :</u>	
Carole BAILLY	ESI ORLEANS	Isabelle TROUILLARD	ESI ORLEANS
Patrick PIMONT	ESI VERSAILLES St Cloud – CID Cergy	Marie-France FORNAY	ESI VERSAILLES Chantiers
Jean-Luc DEBON	ESI CAEN	Martine ROELAS	ESI ORLEANS

